



## association vivre à domicile

vallée de la drôme - diois

Tous les services au domicile

### BULLETIN D'INFORMATION À DESTINATION DES ACTEURS DE L'ASSOCIATION

Sommaire

## EDITO: Trêve des confiseurs à l'AVAD

Edito

La trêve est une tradition généralement respectée dans les conflits et les guerres. On voit bien que les transports, cette année, n'auront pas ce moment de répit et que quelques familles auront du mal à se retrouver pour ces fêtes de fin d'année. Au sein de notre association, l'AVAD, cette trêve subsiste et après le Tribunal début décembre que nous avons annoncé le mois dernier, nous attendons une décision pour le début janvier dans une tranquillité festive. Pour la première fois depuis plus d'un an notre effectif est au complet puisque nous recevons un nouveau responsable d'entité qui prendra progressivement ses fonctions : Emmanuel Mourier. Le mois de janvier sera propice aux présentations. Notre nouvelle responsable de secteur, Amandine Vieillecroze est maintenant bien installée dans son poste. Autrement dit nous finissons cette année 2019 avec plaisir et avec le sentiment que tous les efforts réalisés produiront leur fruits en 2020 avec la mutualisation et le rapprochement avec l'AVI de Montélimar. Nous poursuivons pendant les fêtes nos animations à destination de nos bénéficiaires, en particulier le repas de Noël et les paniers cadeau avec les Petits Frères des Pauvres. Nous avons de jolis projets avec le Théâtre de Die et la Conférence des Financeurs nous permet de généraliser nos cafés de l'AVAD chaque mois sur tous les secteurs. Le soutien apporté par les communes du Diois nous permet de financer des avantages particuliers à nos salariés et nous les remercions. Nous espérons

le renouvellement de ces soutiens pour 2020. Une trêve bien méritée avant de se lancer dans la promesse d'une nouvelle année. Bonnes fêtes à tous. Dominique Vidal Gazit. Présidente

Les cafés de l'AVAD

Subventions

Dons et legs

Réunions de secteur

Danse

Permanence



Repas de Noël organisé par l'AVAD le 24 décembre en collaboration avec Les Petits Frères des Pauvres



Distribution de paniers cadeaux

### Les cafés de l'AVAD

Cette initiative va se poursuivre en 2020 grâce au département et à la Conférence des Financeurs et nous allons les mensualiser sur l'ensemble de nos secteurs : soit 6 cafés par mois. Le dernier de 2019 s'est déroulé à la Motte et c'est Valérie qui nous a reçus dans son lieu si chaleureux.

## Subventions

En 2019 de nombreuses communes du Diois et de la Vallée de la Drôme ont versé une subvention à l'AVAD. Nous les remercions car ce soutien permet de financer une partie des avantages accordés aux salariés au delà de la convention collective. Les subventions sollicitées sont au prorata des heures réalisées sur la commune. Arnayon (120), Aubenasson (50), Aurel (498), Barnave (357), Barsac (200), Beaurières (200), Bellegarde en Diois (72), Boulc (100), Chamaloc (32), Charens (100), Chastel Aranud (170), Chatillon (100), Cornillac (96), Cornillon (137), Die (3000), Espenel (130), Establet (80), Glandage (310), Gumiane (23), Jonchères (50), La Batie des fonds (50), La Charce (50), La Motte Chalancon (500), Lemps (100), Les Prés (70), Lessches en Diois (50), Luc en Diois (200), Marignac (300), Mirabel et Blacons (580), Miscon (150), Montferrand (120). Nous remercions toutes ces communes et toutes les autres de bien vouloir renouveler en 2020 leur contribution à la réussite de notre association auprès des personnes fragiles. Nous sommes disponibles pour fournir tous les documents comptables pour justifier ces dons.

## Dons et legs

Il vous reste encore quelques jours pour faire bénéficier l'AVAD de vos dons et legs qui participent à votre déduction fiscale. En effet on pense plus facilement aux grandes associations nationales alors même que l'AVAD vous ouvre ces droits à défiscalisation. Même si c'est la plupart du temps l'envie de contribuer aux mieux-être des diois qui explique vos gestes de générosité.

## A quoi sert une réunion de secteur?

L'AVAD organise dans tous ses secteurs des réunions qui lui permettent d'être en relation avec ses salariés. La particularité de l'aide à domicile est en effet de travailler d'une façon indépendante chez les particuliers alors même que le processus de travail est organisé par l'employeur, notamment les plannings. La réunion de secteur a donc deux objectifs : informer les salariés de la vie de l'association, de sa situation, de ses résultats. Echanger sur les dossiers et les situations sur lesquelles interviennent les salariés et faire remonter les informations. Prochaines réunions de secteurs : Aoûste le 10 janvier, Die le 14 janvier, Chatillon le 15 janvier, Luc en Diois le 16 janvier, Saillans le 21 janvier, La Motte le 6 février.

## Danse

En mars 2019 nous avons expérimenté un atelier Danse grâce à la collaboration du CAPE, au Théâtre de Die. Nous renouvelons cette expérience fin janvier 2020 avec le jeune ballet du Conservatoire National Supérieur Musique et Danse de Lyon avec un spectacle intitulé Femmes Chorégraphes dans le cadre d'une tournée internationale.

Nous vous invitons à prendre contact avec le bureau si vous êtes intéressé pour participer à un atelier avec une vingtaine de danseurs et danseuses à l'orée de leur professionnalisation. Spectacle mercredi 29 janvier à 20h au Théâtre de Die. D'autres projets se réaliseront en mai prochain.

## Permanence d'Aouste à la MJC Nini Chaize (ancienne caserne des pompiers)

Vous avez remarqué que la permanence de Aouste avait repris de l'activité depuis le début décembre, désormais elle sera ouverte de 8h30 à midi et de 13h30 à 17h le mardi et le vendredi de 13h30 à 17h.

L'Association Vivre A Domicile vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2020 !



L'Association Vivre A Domicile souhaite un joyeux anniversaire à Mme Ravel qui a fêté ses 100 ans le 6 décembre dernier.